



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tri équilibré

Saint-Denis, le 3 juillet 2023

Le préfet de la région Réunion
à
Mesdames et Messieurs les
acteurs de la filière volaille

Objet : situation de la filière volaille – urgence de sortir du conflit et de travailler à l’avenir de la filière

Alors que la filière volaille de La Réunion, la plus importante filière d’élevage d’outre-mer, est dans une situation favorable et connaît des perspectives économiques encourageantes, des dissensions internes menacent la pérennité de son organisation et risquent de la mettre en péril.

Des divergences profondes entre les acteurs de cette filière et l’opposition entre deux modèles portés par les deux coopératives ont conduit à des tensions croissantes depuis plusieurs mois. Au mois de février, les services de l’État sont intervenus pour une médiation et un protocole de sortie de crise a été signé en ma présence le 15 février. Cependant, je suis au regret de constater que, quatre mois plus tard, ce protocole n’est pas totalement appliqué et que les tensions entre les acteurs se sont exacerbées.

Pourtant, le modèle d’une interprofession longue telle qu’elle existe dans la filière volaille est souvent cité en exemple voire envié par les autres régions. L’agriculture et l’élevage sont tout autant diversifiés que notre île elle-même. Un modèle unique n’est pas la seule solution. En effet, la coexistence d’élevages familiaux et d’autres plus intensifs peut permettre, en s’adaptant aux réalités du terrain, de maintenir la vitalité des territoires et d’apporter une réponse aux attentes des consommateurs. Toutefois, il est important de conserver une interprofession forte dont l’intérêt est de rassembler tous les acteurs de l’amont à l’aval et de les fédérer pour partager non seulement des objectifs communs mais aussi des règles interprofessionnelles basées sur la transparence, l’unanimité dans les décisions prises, et garantissant une juste rémunération de chacun des maillons. Au-delà du respect de la diversité de chacun, les membres de l’interprofession ont l’impérieuse responsabilité de se mettre d’accord sur projet stratégique commun, ce qui n’est pas le cas aujourd’hui.

La filière a de beaux défis à relever et elle n’y parviendra que si elle est unie. L’amélioration de la souveraineté alimentaire, politique prioritaire de l’État portée par le Président de la République, offre des perspectives de développement pour autant que les problématiques sanitaires et de gestion des déchets soient maîtrisées. Ce développement doit être construit collectivement en garantissant un revenu pour les éleveurs, un respect du pouvoir d’achat du consommateur, un développement harmonieux du territoire et la protection de notre environnement.

C’est parce que l’État croit en l’avenir de cette filière qu’il la soutient activement notamment via le **POSEI** qui inclut les aides à la structuration de l’élevage, l’aide à l’importation d’animaux vivants (**IAV**), ou encore le régime spécifique d’approvisionnement (**RSA**) pour l’alimentation animale.

C'est pourquoi il est de mon devoir d'attirer votre attention sur les risques majeurs et irréversibles que l'affaiblissement, voire la disparition, de l'interprofession fait courir à la filière :

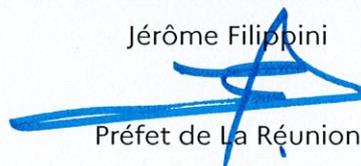
- Le POSEI représente plus de 8 M€ d'aides annuelles à la filière volaille, provenant essentiellement de crédits d'État, c'est 55 % du budget du FODAVI, le reste étant constitué par les apports des cotisations interprofessionnelles issues des différents maillons de l'interprofession, soit plus de 6 millions d'euros (importateurs 8 %, provendiers 32 %, couvoir 3 %, éleveurs 15 %, abattoir 42 %). Or, l'écriture actuelle du POSEI rend obligatoire l'existence d'une interprofession pour être éligible aux aides. Si l'ARIV venait à disparaître, l'ODEADOM serait dans l'incapacité de verser les soutiens actuels. Dans ce contexte, au minimum une année blanche sans POSEI serait à craindre. Cela grèverait de façon catastrophique les revenus des éleveurs pendant cette phase transitoire avec des ateliers de production qui deviendraient structurellement déficitaires, sauf à augmenter considérablement les prix de vente de la viande de volailles ce qui la rendrait bien plus sensible à la concurrence des importations. Ensuite, il faudrait réécrire et faire valider par la Commission européenne les nouveaux dispositifs de soutien POSEI qui ne pourraient plus exister dans leur forme actuelle.
- L'ARIV assure aujourd'hui le préfinancement des aides POSEI allouées aux producteurs avec l'apport des banques. En l'absence d'une organisation interprofessionnelle solide, la capacité d'obtenir des prêts bancaires serait considérablement réduite et les versements des soutiens seraient différés.
- Il n'y aurait plus d'apport financier provenant des cotisations interprofessionnelles issues des différents maillons rendant caducs les dispositifs financés par ceux-ci à l'instar de la modulation, ni de nouvelles ressources du fait des futures CIE (cotisations interprofessionnelles étendues) qui ne verront jamais le jour pour votre filière.
- La capacité de La Réunion à défendre ses intérêts vis-à-vis des autres DOM, pour cette filière, serait durablement affectée.

Il n'est pas acceptable de laisser des luttes fratricides et fatales, où le seul objectif des uns semble de nuire aux autres, entraîner toute une profession à sa perte. La filière est dans l'obligation de faire passer l'intérêt collectif avant les intérêts individuels et doit surmonter les conflits interpersonnels. J'exhorte chacun et chacune d'entre vous à mobiliser toute son énergie pour maintenir la structuration de la filière, et favoriser son développement en anticipant notamment les problématiques sanitaires et la gestion des déchets.

Sur tous ces sujets, l'État est prêt à vous accompagner, mais il ne peut le faire que si les acteurs de la filière cessent leur conflit de personnes et acceptent de travailler ensemble dans l'intérêt des professionnels.

La filière de la volaille a beaucoup d'apports pour l'avenir. Sauvez-la, tant qu'il est encore temps.

Jérôme Filippini



Préfet de La Réunion